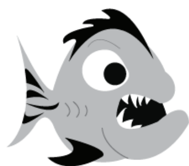
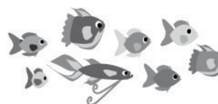
Nous sommes des étudiants, des rien du tout



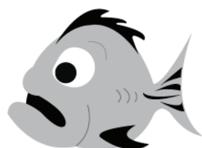
L'administration de l'Université d'Ottawa est une fois de plus dans la mire du Centre de recours étudiant (CRÉ) de la FÉUO. Le CRÉ s'en prend cette année à la politique de « terreur » de notre institution, dénonce des cas d'étudiants qui ont reçu un traitement injuste de la part de l'administration et, selon son rapport, des cas de « racisme systémique ».

D'après Mireille Gervais, coordonnatrice du Centre de recours étudiant, Allan Rock, le recteur, a été rencontré le 5 septembre dernier et il a été mis au courant de la situation. Il a écouté et depuis, le dossier n'a pas avancé. Par la suite, le 24 octobre dernier, lors du forum où le recteur a répondu aux questions des étudiants, Gervais lui a rappelé le fait que 71% des étudiants qui demandent des services au CRÉ concernant des accusations de fraude sont issus de minorités visibles. Rock a réitéré qu'il allait s'informer sur la validité des chiffres et qu'il se pencherait sur la question.



Une fois de plus, le travail des représentants étudiants est remis en question et on ne se penche pas sur les problèmes qu'ils dénoncent. Début novembre, avant la publication officielle du rapport, le CRÉ l'a fait parvenir au recteur et aux doyens des facultés de l'Université d'Ottawa en leur demandant d'émettre des commentaires. Un espace à cet effet avait alors été mis à leur disposition et leurs commentaires seraient rendus publics. Rien. Pas de commentaires. En fait, certains ont demandé plus de détails sur certaines statistiques et un délai allant jusqu'au 1er décembre afin de formuler des commentaires. Le CRÉ a refusé en statuant que les chiffres avaient été discutés au préalable et qu'une semaine était un délai raisonnable. D'ailleurs, il serait inapproprié de rendre public le rapport pendant la période d'examens et c'est l'administration qui a décidé de ne pas respecter les échéanciers proposés par les représentants étudiants.

Non seulement, dans certains cas, les étudiants sont stigmatisés, ils vivent dans la peur et la honte d'avoir été accusés de fraude, mais c'est à eux d'assumer leur défense. Comment est-il possible qu'à l'Université, lieu d'échange, d'apprentissage et d'enrichissement personnel et professionnel, selon ce rapport, certains étudiants soient traînés dans la boue et traités comme des voyous ? D'ailleurs, même les voyous sont présumés innocents jusqu'à preuve du contraire. À l'Université, lorsqu'un étudiant est accusé, c'est à lui d'assumer sa défense et de prouver son innocence. Une fois que le professeur accuse l'élève de plagiat, et ce sans délai pré-établi, le professeur rédige un rapport au doyen de la Faculté. C'est tout. Aucune enquête n'est ouverte, on ne demande pas aux camarades de classe s'ils ont été témoins, on n'entreprend pas de mesures pour prouver qu'il y a bel et bien eu plagiat. C'est le témoignage de l'accusateur contre celui de l'accusé.



Le règlement concernant le plagiat pose problème à son tour. Un ton punitif plutôt qu'éducatif est privilégié. Au lieu de donner l'occasion à l'étudiant de se reprendre et d'apprendre de ses erreurs, on le fait échouer à son travail, ce qui entraîne, dans plusieurs cas, l'échec du cours. L'étudiant doit donc reprendre un cours et payer les droits de scolarité en conséquence. L'étudiant doit vivre son expérience scolaire avec ce poids, avec cette stigmatisation, avec cette peur. Si l'Université voulait prévenir le plagiat, elle devrait exiger que tous les étudiants, sans exception, suivent une séance de formation sur la fraude. Non comme punition, mais comme formation et prévention. Le plagiat est un délit grave, c'est un vol de propriété intellectuelle, mais les erreurs sont humaines et il faudrait donner la chance aux élèves d'apprendre.



Un changement s'impose. Cette situation de stigmatisation, de lourdeur du processus, de manque de confiance en l'étudiant, mène au manque de confiance entre les deux parties. Comment l'administration de l'Université d'Ottawa s'attend-elle à être vue d'un bon œil par les étudiants et la communauté universitaire ? Après, on se demande pourquoi des étudiants entreprennent des actions hors du commun et dénoncent férocement le système. Ah oui... C'est vrai, les Marc Kelly de notre campus sont « fous » aux dires de l'Administration. Et comme ça, on discrédite les étudiants et on ne se penche pas sur les problèmes qu'ils dénoncent.

On ne saurait pas transmettre la lourdeur du processus que par la citation, publiée dans le rapport, d'une étudiante qui a dû comparaître devant le Comité d'appel de l'Université d'Ottawa. « Je comprends maintenant que je ne suis pas votre égale - c'est la seule explication possible au mépris avec lequel vous m'avez traitée ce matin. Je suis une étudiante, une rien du tout - message reçu. »

LaRotonde

Le journal francophone de l'Université d'Ottawa

le 24 novembre 2008 • Vol. LXXVI No. 13

109, rue Osgoode
Ottawa (Ontario)
K1N 6S1
613 421 4686

RÉDACTION

Rédacteur en chef
Céline Basto (intérim)
redaction@larotonde.ca

Secrétaire de rédaction
Roman Bernard
revision@larotonde.ca

Actualités
Céline Basto (Chef de pupitre)
actualites@larotonde.ca

Arts et Culture
Caroline Morneau (Chef de pupitre)
culture@larotonde.ca

Sports
Romain Guibert (Chef de pupitre)
sports@larotonde.ca

Web
Houda Souissi
web@larotonde.ca

Direction artistique
Poste vacant



LaRotonde

Oui

C'est fini

Production
Simon Cremer
production@larotonde.ca

Section Opinions
Céline Basto

Webmestre
Guy Hughes
webmestre@larotonde.ca

ÉDITIONS ET VENTES

Directrice générale
Caroline Bouchard
direction@larotonde.ca
613 562 5264

Représentant de la publicité
publicite@larotonde.ca

La Rotonde est le journal étudiant de l'Université d'Ottawa, publié chaque lundi par Les Éditions de La Rotonde, et distribué à 5000 copies dans la région d'Ottawa-Gatineau. Il est financé en partie par les membres de la FÉUO et ceux de l'Association des étudiants diplômés. La Rotonde est membre du Carrefour international des presses universitaires francophones (CIPUF) et de la Presse universitaire canadienne (PUC).

La Rotonde n'est pas responsable de l'emploi à des fins diffamatoires de ses articles ou éléments graphiques, en totalité ou en partie.